

395069-2026 - Mise en concurrence

France – Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection – Marché de maîtrise d'oeuvre relatif à la construction de la Villa Naturalité à

Avignon - zone d'activités Agroparc

OJ S 109/2026 09/06/2026

Avis de concours - Avis de changement

Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: Soderec - Avignon Université (84)

Adresse électronique: cpeyrouton@lasoderec.com

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Enseignement

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Marché de maîtrise d'oeuvre relatif à la construction de la Villa Naturalité à Avignon - zone d'activités Agroparc

Description: Marché de maîtrise d'oeuvre relatif à la construction d'un bâtiment de Recherche, de Formation et d'Innovation nommé Villa Naturalité à destination des étudiants, des chercheurs et des entreprises. Ce bâtiment comportera des bureaux, des laboratoires, une halle d'expérimentation, des salles à usages polyvalents, un service de santé étudiante, des locaux étudiants, une cuisine expérimentale, un espace de restauration libre avec espace café-tisanerie, un amphithéâtre de 400 places, un learning center, des locaux techniques associés ainsi que des extérieurs (parvis, déposes-minutes, stationnement PMR, terrasse). La surface utile totale est estimée à 2000 m² environ. Cette opération immobilière intégrera des objectifs ambitieux en matière de performance environnementale une labellisation BDM, niveau Argent, attendue.

Identifiant de la procédure: 013a2c26-104d-495d-9b56-105ca6111074

Type de procédure: Restreinte

Principales caractéristiques de la procédure et informations sur l'endroit où obtenir les règles complètes applicables à la procédure: Marché de maîtrise d'oeuvre relatif à la construction d'un bâtiment de Recherche, de Formation et d'Innovation nommé Villa Naturalité à destination des étudiants, des chercheurs et des entreprises. Ce bâtiment comportera des bureaux, des laboratoires, une halle d'expérimentation, des salles à usages polyvalents, un service de santé étudiante, des locaux étudiants, une cuisine expérimentale, un espace de restauration libre avec espace café-tisanerie, un amphithéâtre de 400 places, un learning center, des locaux techniques associés ainsi que des extérieurs (parvis, déposes-minutes, stationnement PMR, terrasse). La surface utile totale est estimée à 2000 m² environ. Cette opération immobilière intégrera des objectifs ambitieux en matière de performance environnementale une labellisation BDM, niveau Argent, attendue.

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: Le contenu et les modalités de transmission des dossiers de candidatures sont détaillés dans un document disponible sur le profil acheteur. Les candidats admis à concourir disposeront de 8 semaines environ pour élaborer leurs prestations qui constitueront l'élément de mission esquisse de la mission de maîtrise d'oeuvre. Le montant de la prime est de 30 000 euros hors taxes par candidat. Néanmoins, sur proposition du jury, cette prime pourra être réduite ou supprimée pour les candidats dont les prestations ne seraient pas conformes au règlement de concours, ou ne répondraient pas de manière sérieuse aux objectifs, besoins, exigences et contraintes de l'opération. La prime sera versée dans un délai de 30 jours à compter de la désignation du ou des lauréats du concours. En cas de groupement, elle sera versée au mandataire du groupement qui se chargera de sa répartition éventuelle.

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Marché de maîtrise d'oeuvre relatif à la construction de la Villa Naturalité à Avignon - Zone d'activités Agroparc

Description: La présente consultation a pour objet un concours de maîtrise d'œuvre pour la construction de la Villa Naturalité à Avignon - Zone d'activités Agroparc. Il est en premier lieu organisé un concours au sens de l'article L.2125-1 2° du code de la commande publique. Il s'agit d'un concours restreint organisé dans les conditions des articles R.2162-15 à R.2162-21 du code de la commande publique qui s'achève par le choix d'un ou plusieurs lauréats. Le marché de maîtrise d'œuvre sera ensuite négocié, avec le ou les lauréats du concours, en application des articles R.2122-6 et R.2172-2 du code de la commande publique. Le marché comprendra une mission de base au sens des articles L.2431-3 et R.2431-4 du code de la commande publique, et sera le cas échéant étendu à des éléments de mission complémentaires. L'exécution du marché débutera par l'élément de mission avant-projet. L'élément de mission esquisse est réalisé dans le cadre du concours de maîtrise d'œuvre

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Vaucluse (FRL06)

Pays: France

Informations complémentaires: Commune d'Avignon - 84029

5.1.6. Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.9. Critères de sélection

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Qualité

Description: Qualité de l'architecture

Critère:

Type: Qualité

Description: Adéquation des prestations au programme, au dossier de la consultation et à la réglementation

Critère:

Type: Prix

Description: Compatibilité avec la part affectée aux travaux de l'enveloppe financière prévisionnelle

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution: Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.marches-securises.fr>

5.1.12. Conditions du marché public

Modalités de sélection des concours:

La décision du jury est contraignante pour l'acheteur: non

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 03/07/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif de Nîmes

Description des délais d'introduction des procédures de recours: -Référé précontractuel en application des articles L 551-1 et suivants, R 551-1 et suivants du CJA ; -Référé contractuel en application des articles L 551-13 et suivants, R 551-7 et suivants du CJA ; -Recours en contestation de validité du contrat, issu de la jurisprudence " Tarn-et-Garonne " CE n°358994 du 4 avril 2014.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Administratif de Nîmes

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: Soderec - Avignon Université (84)

Numéro d'enregistrement: 19840685200204

Adresse postale: Représenté par La Soderec, mandataire, Agence de Montpellier - 394 rue Léon Blum - 34000 Montpellier

Ville: Montpellier

Code postal: 34000

Subdivision pays (NUTS): Vaucluse (FRL06)

Pays: France

Adresse électronique: cpeyrouton@lasoderec.com

Téléphone: +33 499646560

Adresse internet: <https://www.marches-securises.fr>

Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

8.1. ORG-0003

Nom officiel: Tribunal Administratif de Nîmes

Numéro d'enregistrement: 13000192800014

Ville: NIMES

Code postal: 30000

Subdivision pays (NUTS): Gard (FRJ12)

Pays: France

Adresse électronique: greffe.ta-nimes@juradm.fr

Téléphone: +33 466273700

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

10. Changement

Version de l'avis antérieur à modifier

:

383095-2026

Principale raison du changement

:

Correction par l'acheteur

Description

:

Le candidat devra justifier, dès le stade de la candidature, posséder lui-même des compétences en matière d'architecture, de structure et de fluides notamment pour des espaces de type laboratoire ainsi que de qualité environnementale car il ne sera pas admis que les tâches essentielles du marché de maîtrise d'oeuvre correspondant à ces compétences soient entièrement sous-traitées. Le candidat devra également justifier, dès le stade de la candidature, disposer de compétences en matière d'économie de la construction, de géotechnique et d'acoustique qui pourront être apportées dans le cadre de la sous-traitance. Les autres compétences nécessaires à l'exécution de la mission pourront également être apportées ultérieurement dans le cadre de la sous-traitance. Il est précisé qu'aucun opérateur économique ne devra figurer dans plusieurs candidatures en tant que candidat individuel ou en tant que membre d'un groupement, sous peine d'élimination de tous les candidats concernés. Cette interdiction ne s'applique pas aux sous-traitants. En cas de candidature d'un groupement conjoint, sa transformation en groupement solidaire, nécessaire à la bonne exécution du marché de maîtrise d'oeuvre, sera exigée après l'attribution du marché. En effet, la conception d'un bâtiment correspond à un acte « technique » unique et global. Aucun élément n'est réellement isolable ou détachable : l'architecture conditionne la structure et vice-versa, l'acoustique conditionne l'architecture et la technique et vice-versa, l'économie est une notion transversale, etc. Il est donc nécessaire, en cas de groupement, que les membres du

groupement assument une responsabilité globale sur la conception puis la direction de la réalisation de l'ouvrage. En application de la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture, chaque candidat devra être ou comporter un architecte ou une société d'architecture susceptible d'exercer en France en application de ladite loi. Les critères de sélection des candidats sont: - Les capacités économiques et financières appréciées au vu du chiffre d'affaires: - Les capacités techniques et professionnelles appréciées au vu des moyens humains, des références de contrats de maîtrise d'oeuvre et de la qualité architecturale des réalisations correspondantes. Le jury examinera les candidatures conformément à l'article R2162-18 du code de la commande publique afin de proposer la liste des candidats admis à concourir qui sera fixée par l'Acheteur ou son représentant. -- Les critères de sélection des candidats sont: - Les capacités économiques et financières appréciées au vu du chiffre d'affaires: - Les capacités techniques et professionnelles appréciées au vu des moyens humains, des références de contrats de maîtrise d'oeuvre et de la qualité architecturale des réalisations correspondantes. Le jury examinera les candidatures conformément à l'article R2162-18 du code de la commande publique afin de proposer la liste des candidats admis à concourir qui sera fixée par l'Acheteur ou son représentant.

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 8bbb699f-8851-48b2-8ee0-8feb6681343d - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de concours

Sous-type d'avis: 23

Date d'envoi de l'avis: 08/06/2026 14:25:07 (UTC+00:00) Heure de l'Europe occidentale, GMT

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 395069-2026

Numéro de publication au JO S: 109/2026

Date de publication: 09/06/2026